

Spelec S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1711 Luxembourg, 14, rue Bernard Haal.

R.C.S. Luxembourg B 152.738.

L'an deux mille douze, le vingt-deux octobre.

Par-devant Maître Alex WEBER, notaire de résidence à Bascharage.

ONT COMPARU:

1. - Monsieur Christian VENTISSETTE, administrateur de société, né à Bastia (France) le 15 octobre 1962, demeurant à I-0058 Fiumicino Rome, 20, Viale Maria,

détenteur de cinquante (50) parts sociales.

2. - Monsieur Christophe de FIERLANT DORMER, administrateur de société, né à Uccle (Belgique) le 19 juin 1970, demeurant à B-1380 Ohain, Champ d'Al Vau, 21,

détenteur de cinquante (50) parts sociales.

Lesquels comparants, agissant en leur qualité de seuls associés de la société à responsabilité limitée "SPELEC s.à r.l." (numéro d'identité 2010 24 12 371), avec siège social à L-4776 Pétange, 9, rue Michel Rodange, inscrite au R.C.S.L. sous le numéro B 152.738, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 1^{er} avril 2010, publié au Mémorial C, numéro 1206 du 9 juin 2010 et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 5 août 2010, publié au Mémorial C, numéro 2132 du 9 octobre 2010,

ont requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

I. - Cessions de parts sociales

A) Suivant cession de parts sociales sous seing privé signée en date du 26 juillet 2012, Monsieur Gwënaël SOULIER, demeurant à B-5080 Warisoux, rue de Namur, 13A, a cédé sous les garanties de droit à Monsieur Christophe de FIERLANT DORMER, préqualifié sub 2.-, ce acceptant, cinquante (50) parts sociales qu'il détenait dans la prédite société "SPELEC s. à r.l."

B) Suivant cession de parts sociales sous seing privé signée en date du 26 juillet 2012, Monsieur Gwënaël SOULIER, préqualifié, a cédé sous les garanties de droit à Monsieur Christian VENTISSETTE, préqualifié sub 1.-, ce acceptant, dix-sept (17) parts sociales qu'il détenait dans la prédite société "SPELEC s. à r.l."

C) Suivant cession de parts sociales sous seing privé signée en date du 26 juillet 2012, Monsieur Christophe PIRET, demeurant à B-5310 D'Huy, rue Florimond, 6A, a cédé sous les garanties de droit à Monsieur Christian VENTISSETTE, préqualifié sub 1.-, ce acceptant, trente-trois (33) parts sociales qu'il détenait dans la prédite société "SPELEC s. à r.l."

Les cessionnaires se sont trouvés subrogés dans tous les droits et obligations attachés aux parts cédées à partir du 26 juillet 2012. Les cessionnaires ont participé aux bénéfices et pertes à partir du même jour.

Les trois prédites cessions de parts sociales, après avoir été paraphées "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées avec celui-ci.

Messieurs Christophe de FIERLANT DORMER et Christian VENTISSETTE, préqualifiés, déclarent parfaitement connaître les statuts et la situation financière de la société et renoncent à toute garantie de la part des cédants Monsieur Gwënaël SOULIER et Monsieur Christophe PIRET.

Suite aux prédites cessions, les parts sociales sont actuellement réparties comme suit:

1. - Monsieur Christian VENTISSETTE, préqualifié, cinquante parts sociales	50
2. - Monsieur Christophe de FIERLANT DORMER, préqualifié, cinquante parts sociales	50
Total: cent parts sociales	100

II. - Assemblée générale extraordinaire

Ensuite Messieurs Christophe de FIERLANT DORMER et Christian VENTISSETTE, seuls associés de la société "SPELEC s. à r.l.", ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés décident de modifier l'article 3 des statuts, relatif à l'objet social pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 3.** La société a pour objet l'achat et la vente de documents anciens, tels que lettres et manuscrits, sans que cette énumération soit limitative.

La société a également pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, l'administration, le contrôle et le développement de telles participations.

La société peut réaliser son objet directement ou indirectement en son nom propre ou pour le compte de tiers, seule ou en association, en effectuant toutes opérations de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

La société est autorisée à contracter des emprunts pour son propre compte et à accorder tous cautionnements ou garanties.

La société pourra effectuer toutes activités et opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières, immobilières ou autres se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou susceptibles d'en favoriser la réalisation.»

Deuxième résolution

Les associés décident de transférer le siège social de L-4776 Pétange, 9, rue Michel Rodange à L-1711 Luxembourg, 14, rue Bernard Haal et en conséquence de modifier le premier alinéa de l'article 2 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 2. al. 1^{er}**. Le siège de la société est établi à Luxembourg; il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés.»

Troisième résolution

Les associés décident de nommer Monsieur Christophe de FIERLANT DORMER, préqualifié, en qualité de gérant unique de la société, pour une durée indéterminée,

La société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature individuelle du gérant.

Lequel gérant unique de la société, Monsieur Christophe de FIERLANT DORMER, préqualifié, considère les prédites cessions sub A), B) et C) comme dûment signifiées à la société, conformément aux dispositions de l'article 1690 du Code Civil et de l'article 190 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée.

Frais

Le montant des frais, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes, est évalué sans nul préjudice à mille cent euros (€ 1.100.-).

Les comparants préqualifiés sub 1.- et 2.- déclarent, en application de la loi du 12 novembre 2004, telle qu'elle a été modifiée par la suite, être les bénéficiaires réels de la société faisant l'objet des présentes et agir pour leur propre compte et certifient que la société ne se livrera pas à des activités constituant une infraction visée aux articles 506-1 du Code Pénal et 8-1 de la loi modifiée du 19 février 1973 concernant la vente de substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie (blanchiment) ou des actes de terrorisme tels que définis à l'article 135-1 du Code Pénal (financement du terrorisme).

DONT ACTE, fait et passé à Bascharage en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: VENTISSETTE, FIERLANT DORMER, A.WEBER.

Enregistré à Capellen, le 25 octobre 2012. Relation: CAP/2012/4115. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): NEU.

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 5 novembre 2012.

Alex WEBER.

Référence de publication: 2012146716/93.

(120192731) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2012.

Sehelah Exploitation S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1260 Luxembourg, 21, rue de Bonnevoie.

R.C.S. Luxembourg B 99.989.

Le bilan au 31.12.2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 novembre 2012.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307

L-1013 Luxembourg

Référence de publication: 2012146597/14.

(120193112) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2012.
